

**PROPOSITION POUR L'INSCRIPTION D'ESPECES AUX ANNEXES
DE LA CONVENTION SUR LA CONSERVATION DES ESPECES MIGRATRICES
APPARTENANT A LA FAUNE SAUVAGE**

A. PROPOSITION: Inscrire la population du nord-ouest de l'Afrique de marsouins communs *Phocoena phocoena* à l'Annexe II

B. AUTEUR DE LA PROPOSITION: République islamique de Mauritanie

C. JUSTIFICATION DE LA PROPOSITION:

1. Taxon

1.1	Classe	Mammifère
1.2	Ordre	Cétacé
1.3	Famille	Phocoenidé
1.4	Espèce	<i>Phocoena phocoena</i> (Linné, 1758)
1.5	Noms vernaculaire	A: Harbour porpoise F: Marsouin commun ES: Marsopa común Al: Schweinswal

2. Données biologiques

2.1 Répartition

Les marsouins communs sont largement répartis dans les eaux peu profondes de la zone tempérée à la zone sub-polaire de l'hémisphère Nord. Cette proposition se rapporte à la population du nord-ouest de l'Afrique qui est considérée comme distincte (voir ci-dessous) par rapport à la population ibérique, la plus proche géographiquement, et à la sous-espèce de la mer Noire *P. phocoena relicta* (Abel, 1905). L'argument en faveur de cette distinction est une apparente lacune dans la répartition du Cabo de Espichel (38°25'N, 09°12'W), au sud du Portugal (Culik, 2004) dans le détroit de Gibraltar jusqu'à Agadir, côte centrale du Maroc, sur environ 895km. Il n'y a aucune preuve de leur présence en Méditerranée occidentale et dans le détroit de Gibraltar actuellement ou dans le passé. La seule observation confirmée en Méditerranée occidentale, près de Malaga, Espagne, (Frantzis et autres, 2001) portait probablement sur un isolé. Cette absence est d'autant plus frappante que ces marsouins sont relativement communs et sont présents toute l'année le long de la côte atlantique de la péninsule ibérique (Sequeira, 1996).

La population du nord-ouest de l'Afrique va d'Agadir (30°25'N, 09°36'O) (Bayed et Beaubrun, 1987; Robineau et Vely, 1998) vers le sud jusqu'à Joal-Fadiouth (14°09'N, 16°49'O) (Van Waerebeek et autres, 2000, 2003). Cette nouvelle limite méridionale de l'aire de répartition, au sud de la Petite côte du Sénégal, est significative en ce que cela montre que l'aire de répartition de l'espèce contourne la péninsule du Cap Vert (Dakar) sur environ 100km. La péninsule est souvent considérée comme la limite méridionale de l'influence du courant froid des Canaries. Cadenat (1956) a fait état de plusieurs marsouins pêchés au large de Hann, près de Dakar, et de Bathurst (l'ancien nom de Banjul, Gambie) à 13°27'S. Alors qu'elle se situent environ 70km seulement au SE de Joal-Fadiouth ces observations, étant à la limite d'une aire de répartition connue, demandent plus que toutes autres confirmation. Il n'en reste pas moins que malgré des

travaux sur le terrain aucun *P. phocoena* n'a été documenté en Gambie (Van Waerebeek et autres, 2000, 2003; Jallow et autres, 2005). Au sud de Joal-Fadiouth, les eaux sont de plus en plus dominées par le courant chaud de Guinée qui rend l'habitat inhospitalier pour les marsouins communs. Une vague référence à un cas en Guinée, en mars (Cadenat, 1957) n'est pas crédible. Il y a lieu de noter que probablement des distinctions précises entre les espèces de petits cétacés (et notamment les marsouins) par des locaux expérimentés, tels que les pêcheurs, peuvent être perdues dans la traduction lorsqu'elles sont rapportées en français ou en anglais.

2.2 Population

Identité de la population

Alors que Fraser (1958) n'a trouvé aucune différence significative entre les crânes des marsouins communs du Sénégal et ceux de Grande Bretagne, ses échantillons étaient peu nombreux et comportaient des spécimens immatures. La plupart des arguments sur la répartition ont conduit plusieurs auteurs à considérer les marsouins communs du nord-ouest de l'Afrique comme une population distincte (Gaskin, 1984; Donovan et Bjørge, 1995). Smeenk et autres, (1992) ont suggéré que les marsouins d'Afrique de l'Ouest étaient, en moyenne, plus grands que ceux du Danemark. Bien que leur analyse ait été plutôt succincte, les résultats concordaient avec l'absence apparente de répartition dans le détroit de Gibraltar et le nord du Maroc. Une récente étude a apporté une autre preuve en montrant que cinq marsouins venant de Mauritanie ne partageaient aucun des haplotypes d'ADN-mt avec aucun autre marsouin de l'espèce *P. phocoena* de l'Atlantique du NE et des mers contiguës (Tolley et Rosel, 2006). Un degré élevé d'isolement pour leur reproduction semble maintenant pratiquement certain.

Abondance

On ne dispose d'aucune estimation de l'abondance de la population du nord-ouest de l'Afrique (voir Read, 1999; Culik, 2004). Des rapports sur les observations et les spécimens ne sont pas fréquents ce qui signifie que l'espèce n'est pas abondante, notamment au large du Maroc où les marsouins sont considérés comme rares (Aloncle, 1967; Duguay, 1976). Aucun marsouin n'avait été rencontré au large du Rio de Oro/Sahara occidental à l'occasion d'une enquête sur 750km dans la baie de Dakhla et la baie de Cintra, pas plus qu'entre ces deux baies (Notarbartolo di Sciara et autres, 1998). Cependant, des efforts supplémentaires sont souhaitables étant donné que les enquêtes visuelles de *P. phocoena* sont grandement dépendantes de l'état de la mer, car on manque facilement les marsouins communs dans des conditions supérieures à 2-3 Beaufort.

Les indications provenant d'observations et du nombre de spécimens disponibles sont que dans le cadre de cette aire de répartition les marsouins communs sont plus fréquents au large du nord de la Mauritanie (Smeenk et autres, 1992; Robineau et Vély, 1998) et particulièrement autour de la péninsule du Cap Blanc, c'est-à-dire à l'est dans la baie du Lévrier (Smeenk et autres, 1992) et à l'ouest et au sud au large du Cap Blanc (Van Waerebeek et Jiddou, 2006). Au cours d'une enquête de trois jours dans les eaux du Parc national du Banc d'Arguin (PNBA) et alentour, en novembre 2006, il a été fait cinq observations. Toutes portaient sur de petits groupes lâches composés de 2 à 14 (mode, 3) marsouins qui semblaient se nourrir à l'ouest ou au sud-ouest du Cap Blanc. Le taux de rencontres pendant la prospection de trois jours (226 miles nautiques, 27h59min de travail effectif) a été de 0,022 groupes/mile nautique exploré ou 0,217 marsouins/mile nautique (Van Waerebeek et Jiddou, 2006). Aucun marsouin n'a été vu dans les eaux de faible profondeur du Banc d'Arguin (PNBA), bien qu'on ait redoublé d'effort dans cette zone, ce qui confirme les découvertes précédentes selon lesquelles les marsouins évitent le Banc d'Arguin lui-même (Smeenk et autres, 1992; Robineau et Vely, 1998).

Une récente inspection de deux collections principales en Mauritanie, visant à mettre au point une base de données nationale, a permis de découvrir trois et cinq spécimens de crânes conservés respectivement à l'IMROP et au PNBA (Van Waerebeek et Jiddou, 2006). A l'IFAN de Dakar, 10 crânes sont conservés, sept provenant du Sénégal et trois de Mauritanie (Van Waerebeek et autres, 2000). Les crânes d'autres collections demandent encore vérification. Avec moins de 10 spécimens et aucune observation documentée dans le Sénégal, l'espèce est considérée comme peu commune. Aucun individu n'a été rencontré pendant les travaux côtiers sur les cétacés au Sénégal en 1995-97 (Van Waerebeek et autres, 1997). Des prospections, de préférence à la fois visuelles et acoustiques, sont nécessaires dans tous les Etats de l'aire de répartition.

2.3 Habitat

Les marsouins communs occupent typiquement un habitat néritique et s'aventurent rarement loin du plateau continental (Read, 1999; Culik, 2004), bien qu'on ait trouvé certains individus en eau profonde (Read et autres, 1996). Au large du nord-ouest de l'Afrique, le marsouin commun, adapté aux eaux tempérées, semble étroitement associé au courant froid des Canaries allant vers le sud le long des côtes du nord-ouest de l'Afrique jusqu'à peu près la péninsule du Cap Vert, coïncidant avec l'aire de répartition approximative de l'espèce (Smeenk et autres, 1992; Robineau et Vely, 1998; Van Waerebeek et autres, 2000; 2003). Au large du Cap Blanc, en Mauritanie, les marsouins semblent être associés à une forte remontée locale d'eaux profondes, en raison de courants inhabituellement forts au large de la pointe de la péninsule. Des individus se déplaçant indépendamment, nageant sans direction précise et par à-coups, et rencontrés dans une très lâche association (Van Waerebeek et Jiddou, 2006) semblent confirmer le comportement alimentaire individuel des marsouins communs (Read, 1999). On sait que cette espèce a pour proies des bancs de petits clupéidés et de gadidés. Dans certaines zones, mais pas toutes, leurs proies se trouvent près des fonds marins (Read, 1999).

2.4 Migrations

Il n'y a aucune preuve en faveur ou à l'encontre de déplacements de *P. phocoena* sur de longues distances au large du nord-ouest de l'Afrique. Read et Westgate (1997) ont trouvé au Canada que des marsouins communs étaient extrêmement mobiles et capables de couvrir de grandes distances dans un temps relativement court. D'après des données de balises recueillies par satellite les distances journalières moyennes dans la baie de Fundy se situaient entre 14 et 58km, et leurs aires de répartition peuvent avoir des dizaines de milliers de km² (Read et Westgate, 1997). La communauté de marsouins présente au large du Cap Blanc (20°44'N, 17°03'O) se déplace librement entre les eaux de la Mauritanie et celles du Rio de Oro; en fait, comme la frontière internationale partage la péninsule du Cap Blanc, les mouvements transfrontaliers quotidiens sont presque certains (Van Waerebeek et Jiddou, 2006).

3. **Menaces**

3.1 Persécutions directes

Prises accidentelles

Bien que quelques cas aient été relevés en détail, la menace principale envers la population de l'Afrique de l'Ouest semble être des enchevêtrements accidentels dans des filets, compte tenu de la grande intensité de la pêche côtière dans les Etats de l'aire de répartition (par ex. Maigret,

1994; Zeeberg et autres, 2006). La Commission baleinière internationale (1996) a noté le problème pour l'ensemble de l'espèce et dans des zones où des données adéquates sur les niveaux d'abondance et de prises accidentelles existent, la mortalité accidentelle dépasse des niveaux acceptables.

Des marsouins communs ont été capturés à peu près régulièrement au Sénégal pendant des décennies (par ex. Fraser, 1958). Une première prise accidentelle a été rapportée en 1949 au large de Hann lorsque deux marsouins communs ont été pris dans des filets, mais alors de telles prises étaient considérées comme rares (Cadenat, 1949). Cadenat (1957) a rapporté que plusieurs marsouins communs avaient été capturés au large de Hann, près de Dakar, et Banjul, Gambie. Cependant, il y a un doute concernant l'identification correcte quand les rapports sont de deuxième main. Dans les années 1990, des marsouins communs ont été capturés par des artisans pêcheurs de homards dans les zones frontalières septentrionales de la Mauritanie. On pense que plusieurs spécimens de la collection de la Mauritanie sont des victimes de la pêche. Maigret (1994) a estimé les prises accidentelles 'à moins de 20 par an', mais il a ajouté 'on pense que la population est petite le long des côtes du nord-ouest de l'Afrique'. On a fait état en Mauritanie d'un total de 51 spécimens échoués (Robineau et Vely, 1998) mais la fraction due aux prises accidentelles n'a pas été estimée.

En 1999-2001, trois captures de marsouins communs ont été enregistrées sur la Petite côte du Sénégal (Van Waerebeek et autres, 2003), tous avaient été apparemment débarqués à Joal-Fadiouth, mais un d'entre deux avait été dépecé près de Tidine. En général, les prises accidentelles de cétacés sont rarement signalées au Sénégal car les pêcheurs craignent des amendes ou autres sanctions.

Prises directes

Duguy (1976) a indiqué que d'après des informations verbales recueillies en 1968, la capture au harpon de marsouins communs était relativement fréquente dans cette période à bord des bateaux de pêche travaillant dans ces eaux [c'est-à-dire Sénégal, Mauritanie, Rio de Oro]. Cependant, comme on l'a déjà souligné, le terme 'marsouins' utilisé par les populations locales peut avoir désigné des delphinidés. Les marsouins communs évitent les bateaux et sont très difficiles à approcher. Il est douteux qu'ils puissent être harponnés facilement, sauf s'ils sont d'abord capturés dans des filets ou tués par balle auparavant (Van Waerebeek et autres, 2000).

Même s'il n'y a pas d'incident rapporté, les marsouins communs qui survivent aux enchevêtrements ne sont vraisemblablement pas relâchés.

3.2 Destruction de l'habitat

La surpêche est probablement le dommage le plus important infligé à l'habitat marin du nord-ouest de l'Afrique, comme dans beaucoup de régions (par ex. Mahmoud Cherif, 2001; Brashares et autres, 2004; Pauly et autres, 1998). On pense que la réduction des stocks de poissons réduit l'efficacité de fourrage des marsouins, les obligeant à passer plus de temps et à dépenser plus d'énergie pour faire face aux demandes de leur métabolisme. L'intensification du trafic des bateaux de pêche et des cargos peut augmenter significativement les nuisances, d'autant plus pour les delphinidés, étant donné le comportement d'évitement systématique relevé chez les marsouins communs face à un bateau qui s'approche (Van Waerebeek et Jiddou, 2006).

3.3 Menace indirectes

La vie sauvage dans les zones côtières de Mauritanie est menacée par la pollution due au développement industriel à Nouadhibou (Shine et autres, 2001). Une forte contamination par les métaux lourds peut constituer un problème pour la population de marsouins se nourrissant dans la Réserve satellite PNBA du Cap Blanc et aux alentours. De grandes quantités de minerai de fer de haute teneur sont traitées sur la péninsule du Cap Blanc et expédiées par bateau du port de Nouadhibou. Les jours de grand vent, des nuages de poussière de minerai de fer, sans doute chargés de diverses traces d'éléments comportant des métaux lourds, sont poussés par le vent sur les eaux adjacentes (Van Waerebeek, observations personnelles) et peuvent atteindre la nourriture marine. Le marsouin, comme prédateur trophique supérieur, accumulera inévitablement des contaminants. Les risques de cette pollution anthropogénique chimique chez les marsouins communs sont encore peu connus (par ex. Read, 1999).

3.4 Menaces touchant particulièrement les migrations

Il n'y a pas de menaces connues car les migrations restent à étudier.

3.5 Exploitation nationale et internationale

4. **Situation et besoins de protection**

4.1 Protection nationale

Les petits cétacés sont formellement protégés par la législation nationale, tout au moins au Sénégal et en Mauritanie, mais il n'y a pas de mesures spécifiques pour protéger les marsouins communs. En pratique, les prises de petits cétacés dans les pêcheries étrangères ou nationales au large des côtes d'Afrique de l'Ouest, même si elles sont systématiques et prévisibles, ne sont pas sanctionnées.

En 2006, pour mieux protéger le PNBA, le Comité du Patrimoine mondial de l'UNESCO a encouragé la Mauritanie à appliquer dès que possible les dispositions du Code de l'environnement marin (MEC) afin d'appliquer la MARPOL (Convention internationale pour la prévention de la pollution causée par les bateaux).

Le secteur côtier appelé Aguerguer ou Côte des Phoques du Parc National envisagé de Dakhla de 15 000 à 20 000 km² pourrait peut-être aussi protéger l'habitat important de *P. phocoena*.

4.2 Protection internationale

Les populations de *P. phocoena* de la mer du Nord et de la Baltique sont inscrites à l'Annexe II de la CMS. Le marsouin commun est classé comme 'Vulnérable' par l'UICN (les stocks de la mer Noire et de la Baltique sont classés séparément, également en tant que 'Vulnérables') et il est inscrit à l'Annexe II de la CITES.

4.3 Besoins supplémentaires en matière de protection

De meilleurs renseignements plus récents sont nécessaires pour permettre la rédaction d'une

stratégie de protection sérieuse. Les cétacés pourraient être ajoutés aux fiches de données des espèces à signaler par les observateurs des pêcheries et une formation de base serait à prévoir. Bien que la plupart des pêcheurs cacheront les prises accidentelles de cétacés pour éviter des sanctions (Van Waerebeek et autres, 2000), certains sont débarqués ou transportés ouvertement et pourraient être documentés. Même des cas isolés peuvent fournir des renseignements utiles. La communauté de marsouins communs qui vivent au large du Cap Blanc pourrait avoir besoin d'une protection spécifique car elle habite une des zones les plus pêchées de toute la Mauritanie.

5. Etats de l'aire de répartition de la population de marsouin commun d'Afrique de l'Ouest¹

Etats de l'aire de répartition confirmés: MAROC, MAURITANIE et SENEGAL.

Etat de l'aire de répartition possible: GAMBIE.

6. Commentaires des Etats de l'aire de répartition

La proposition est appuyée par les gouvernements des pays suivants: Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Sénégal.

République islamique de Mauritanie:

- L'espèce est très sensible aux perturbations (pollution, activités de pêche, dégradation de l'habitat etc.).
- Existence d'une population endémique au Cap Blanc (Mauritanie).
- Echouages et observations en mer rares.
- Manque de connaissance sur l'abondance du stock.

7. Remarques supplémentaires

D'après certaines indications, la communauté des marsouins communs du Cap Blanc pourrait être présente toute l'année (nouvelles observations dans Robineau et Vely, 1998, et Van Waerebeek et Jiddou, 2006). Les marsouins fouillant les fonds marins peuvent y rester pendant des heures et peuvent être facilement repérés avec des jumelles ordinaires à partir des falaises du Parc Satellite PNBA du Cap Blanc. Etant donné qu'il n'y a aucun impact sur les marsouins avec d'excellentes possibilités d'observer le phoque moine de Méditerranée, le cap mérite d'être ajouté à la liste des sites recommandés pour un écotourisme à faible impact lié aux mammifères marins.

8. Références

- Aloncle, H. 1967. Deuxième note sur les petits cétacés de la baie Ibéro-Marocaine. *Bulletin de l'Institut des Pêches Maritimes du Maroc* 12: 21-42.
- Brashares, J.S., Arcese, P., Sam, M.K., Coppolillo, P.B., Sinclair, A.R.E. and Balmford, A. 2004. Bushmeat hunting, wildlife declines, and fish supply in West Africa. *Science* 306, 12 November 2004: 1180-1183.

¹ Parties à la CMS en majuscules.

- Bayed, A. and Beaubrun, P.C. 1987. Les mammifères marins du Maroc: inventaire préliminaire. *Mammalia* 54: 162-164. [In French].
- Cadenat, J. 1949. Notes sur les Cétacés observés sur les côtes du Sénégal de 1941 à 1948. *Bulletin de l'IFAN* 11: 1-15. [In French].
- Cadenat, J. 1957. Observations de Cétacés, Siréniens, Chéloniens et Sauriens en 1955-1956. *Bull. de l'IFAN* 19A: 1358-1375. [In French].
- Culik, B. 2004. Review on small cetaceans: distribution, behaviour, migration and threats. Compiled for CMS/UNEP. (available from CMS website).
- Donovan, G. P. and Bjørge, A. 1995. Harbour porpoises in the North Atlantic. In: (eds. A. Bjørge and G. P. Donovan) *Biology of the Phocoenids. Rep. int. Whal. Commn (special issue 16)*: 3-25.
- Duguy, R. 1976. Contribution à l'étude des mammifères marins de la côte nord-ouest Afrique. *Revue des Travaux de l'Institut des Pêches maritimes* 39(3): 321-332. [In French].
- Frantzis, A., Gordon, J., Hassidis, G., and Komnenoy, A. 2001. The enigma of harbor porpoise presence in the Mediterranean Sea. *Marine Mammal Science* 17(4): 937-944.
- Fraser, F.C. 1958. Common or harbour porpoises from French West Africa. *Bull. de l'IFAN* 20A (1): 276-285.
- Gaskin, D. 1984. The harbour porpoise *Phocoena phocoena*: regional populations, status, and information on direct and indirect catches. *Rep. int. Whal. Commn* 34: 569-586.
- International Whaling Commission (1996). Report of the subcommittee on small cetaceans. *Rep.Int. Whal. Commn* 46: 160-179.
- Jallow, A., Cham, A.M., Barnett, L. and Van Waerebeek, K. 2005. Conservation of cetaceans in The Gambia: whale and dolphin field research. pp. 37-54. In: Proceedings from the First Biodiversity Research Symposium The Gambia. Ed. L. Barnett, Makasufu Wildlife Trust, Darwin Initiative Project, The Gambia.
- Maigret, J. 1981. Rapports entre les cétacés et la pêche thonière dans l'Atlantique tropical oriental. *Notes Africaines* 171: 77-84. [In French].
- Mahmoud Cherif, A. 2001. Fishing Zones. Balancing priorities. *Samudra* August 2001.
- Maigret, J. 1982. Recherches scientifiques dans les Parcs Nationaux du Sénégal. XVIII. Les mammifères marins du Sénégal. Etat des observations dans les Parcs Nationaux. *Mém. IFAN* 92: 221-231. [In French].
- Maigret, J. 1994. Marine mammals and fisheries along the West African coast. *Rep. Int. Whal. Commn. (Special Issue 15)*: 307-306.
- Notarbartolo-di-Sciara, G., Politi, E., Bayed, A., Beaubrun, P-C. and Knowlton, A. 1998. a winter survey off southern Morocco, with a special emphasis on right whales. *Rep. Int. Whal. Commn.* 48: 547-50.
- Pauly, D., Christensen, V., Dalsgaard, J., Froese, R., Torres Jr., F. 1998. Fishing down Marine food Webs. *Science* 279 (5352): 860 – 863.
- Read, A.J. 1999. Harbour porpoise *Phocoena phocoena* (Linnaeus, 1758). In: *Handbook of marine mammals*. Academic Press. Vol.6: 323-355.
- Read, A.J. and Westgate, A.J. 1997. Monitoring the movements of harbour porpoises (*Phocoena phocoena*) with satellite telemetry. *Marine Biology* 130(2): 315-322.
- Read, A.J., Nicolas, J.R. and Craddock, J.E. 1996. Winter capture of a harbor porpoise in a pelagic drift net off North Carolina. *Fish. Bull.* 94(2): 381-383.
- Robineau, D. and Vely, M. 1998. Les cétacés des côtes de Mauritanie (Afrique du Nord-Est). Particularités et variations spatio-temporelles de répartition: rôle des facteurs océanographiques. *Rev. Ecol. (Terre Vie)* 53: 123-152. [In French].
- Sequeira, M. 1996. Harbour porpoises, *Phocoena phocoena*, in Portuguese waters. *Rep. Int. Whal. Commn.* 46: 583-586.

- Shine, T., Robertson, P. and Lamarche, B. 2001. Mauritania. In: (eds.) Fishpool, L. and Evans, M. The Important Bird Areas of Africa. BirdLife International, Cambridge, UK.
- Smeenk, C., Leopold, M.F. and Addink, M.J. 1992. Note on the harbour porpoise *Phocoena phocoena* in Mauritania, West Africa. *Lutra* 35: 98-104.
- Tolley, K. and Rosel, P. E. 2006. Population structure and historical demography of eastern North Atlantic harbour porpoises inferred through mtDNA sequences. *Mar. Ecol. Prog. Ser.* 327: 297–308.
- Van Waerebeek, K., Barnett, L., Camara, A., Cham, A., Diallo, M., Djiba, A., Jallow, A.O., Ndiaye, E., Samba Ould Bilal, A.O. & Bamy, I. L. 2003. Conservation of Cetaceans in The Gambia and Senegal 1999-2001, and Status of the Atlantic humpback dolphin. WAF CET-2 Report. UNEP/CMS, Bonn, Germany. 55 pp.
- Van Waerebeek, K., Diallo, M., Djiba, A., Ndiaye, P. and Ndiaye, E. 1997. Cetacean research in Senegal 1995-97, an overview. Paper SC/49/SM10, Annual Meeting of the International Whaling Commission, Bournemouth, UK. [obtainable from the IWC Secretariat].
- Van Waerebeek, K., Ndiaye E., Djiba, A., Diallo, M., Murphy, P., Jallow, A., Camara, A., Ndiaye, P. and Tous, P. 2000. A survey of the conservation status of cetaceans in Senegal, The Gambia and Guinea-Bissau. WAF CET-1 Report. UNEP/CMS Secretariat, Bonn, Germany. 80pp.
- Van Waerebeek, K. and Jiddou, A. 2006. Deuxième formation sur l'identification des mammifères aquatiques de l'Afrique de l'Ouest et campagne de prospection des cétacés dans les eaux du Cap Blanc et du PNBA. Rapport à la Fondation Internationale du Banc d'Arguin. 13pp. (unpublished). [in French].
- Zeeberg, J., Corten, A. and De Graaf, E. 2006. Bycatch and release of pelagic megafauna in industrial trawler fisheries off Northwest Africa. *Fish. Res.* 78(2-3): 186-195.